

ACTION 1 : REDIGER ET FAIRE ADOPTER UNE CHARTE DE QUALITE DU PAYSAGE ET DU CADRE DE VIE

OBJECTIFS

L'étude de plan de paysage s'est faite au travers d'une concertation importante (élus, partenaires, habitants...) mais se traduit par deux documents relativement "lourds", le diagnostic (voulu comme étant un "ouvrage" qui rassemble le maximum d'information sur le territoire, présenté de façon attractive de façon à pouvoir être utilisé y compris avec le "grand public") et le classeur actions (document technique à destination de la Communauté de Communes).

L'ambition contenue dans le "projet de territoire" et dans le "plan de paysage" (les deux éléments majeurs du programme de la Communauté de Communes) devrait sans doute être synthétisée dans une "charte" simple, facile à communiquer aux habitants, aux visiteurs, aux partenaires...

Globalement, les enjeux qu'il conviendra d'y exposer ont d'ores et déjà été discutés et validés... cela dit la mise en oeuvre de cette charte permettra de poursuivre la discussion en commission et de mieux arriver à partager ces objectifs d'avenir...

CHAMP D'ACTION

Territoire - acteurs - élus - partenaires - habitants

DEMARCHE - MISE EN OEUVRE

Donner comme mission à la commission d'aménagement du territoire de **rédiger une charte "de qualité du paysage et du cadre de vie"** sur la base des deux documents de référence de la Communauté de Communes (projet de territoire et plan de paysage).

Se baser à la fois sur ces deux documents spécifiques au territoire et sur les exemples de charte existant sur d'autres territoires (voir charte du Revermont -Val de Saône en annexe).

L'objectif est à la fois de synthétiser le projet du Val de Galilée de façon à mieux diffuser et mieux adhérer au "projet" d'avenir du territoire, mais également de **continuer à débattre au sein du Conseil de Communauté**.

Il serait sans doute intéressant également d'imaginer **un moment de partage de cette charte avec la population** (habitants permanents, résidents secondaires...) sans doute à l'occasion d'une fête du territoire (occasion d'initier un moment de rencontre particulier dans ce territoire agricole autour du paysage... à l'image des comices agricoles de la fin du XIX^e...).

ECHEANCIER

COUT - FINANCEMENT

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes

MAÎTRE D'OEUVRE

Communauté de Communes

PARTENAIRES TECHNIQUES

PARTENAIRES FINANCIERS

ACTION 2 : REALISATION DU "LIVRET DE L'HABITANT DU VAL DE GALILEE"

OBJECTIFS

Les habitants du Val de Galilée sont les acteurs principaux du paysage. Directement parce qu'ils construisent, entretiennent, aménagent... et indirectement parce qu'ils élisent des représentants dans les communes chargés de porter une politique...

Leur implication est indispensable dans le plan de paysage. Inversement, la Communauté de Communes qui oriente clairement sa politique dans une vision qualitative de l'avenir du territoire doit mieux communiquer avec eux. Les résidents secondaires ou futurs habitants (candidats à la construction) pourraient être accueillis par la communauté de communes tous les ans au travers d'une petite manifestation cordiale et se voir remettre ce "livret de l'habitant".

Le "livret de l'habitant" pourrait se donner comme ambition de mieux partager la connaissance du territoire, de diffuser l'ensemble des conseils et informations destinés aux propriétaires, d'informer sur les produits existants (commerces, artisans, offre touristique, promenades...).

CHAMP D'ACTION

Ensemble du territoire

DEMARCHE - MISE EN OEUVRE

Un "Livret de l'habitant" pourrait être réalisé à partir des documents existants et de tous ceux qui seront réalisés au fil du temps... rassemblant à la fois :

- des données de base du territoire (extraits du diagnostic),
- la charte de territoire,
- des fiches ou guides conseils (construire, réhabiliter, jardins... cf ensemble des fiches)
- les dépliants, documents, plaquettes de découverte, connaissance, circuits sur le territoire
- le calendrier des événements (cf autres fiches "animation et sensibilisation")

Ce livret de l'habitant devrait être diffusé directement par les communes, à l'occasion d'une petite réunion des habitants.

Il pourrait être remis aux nouveaux arrivants - voir aux candidats à la construction, qui se verraient ainsi avertis du code de "déontologie" du Val de Galilée - lors d'une manifestation conviviale annuelle.

La réalisation de ce livret impose de disposer très rapidement d'une "charte graphique" qui donne une unité à tous les documents de la Communauté de Communes. Une mise en page soignée et moderne, un papier de qualité sont des moyens assez efficaces de transmettre l'ambition qualitative... et d'éviter que ces documents ne se retrouvent sur la pile de prospectus des grands distributeurs habituels...

ECHEANCIER

COUT - FINANCEMENT

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes

MAÎTRE D'OEUVRE

Graphiste

PARTENAIRES TECHNIQUES

PARTENAIRES FINANCIERS

ACTION 3 : REALISATION D'UNE EXPOSITION SUR LE PLAN DE PAYSAGE + DEPLIANT

OBJECTIFS

La démarche d'élaboration du Plan de Paysage a été réalisée en privilégiant la communication et l'association avec les partenaires élus, techniciens... du territoire, même si, à diverses occasions, les habitants ont été sollicités (ateliers).

La fête des cols a été une première occasion de diffuser certains documents (panneaux). Un grand panneau de synthèse du Plan de Paysage (bloc diagramme) a été réalisé et remis à la Communauté de Communes pour diffusion auprès de chaque commune.

Il apparaît utile aujourd'hui de transmettre les objectifs du Plan de Paysage au plus large public possible.

La réalisation d'une exposition (et en lien avec cette expo un dépliant d'appel) appelée à circuler dans les mairies, les écoles, les bibliothèques... doit permettre au plus grand public de saisir les enjeux de cette démarche et de s'approprier l'ambition d'avenir qualitatif pour le territoire.

CHAMP D'ACTION

Territoire - organisation des présentations de l'expo à imaginer en lien avec d'autres actions (causeries, rencontres ou visites thématiques...).

DEMARCHE - MISE EN OEUVRE

L'exposition fait partie de la mission confiée au bureau d'études.

Elle se fixe comme objectif :

- de permettre une meilleure connaissance de l'identité du territoire et de responsabiliser les habitants à l'enjeu collectif de gestion de ses paysages
- de mettre en évidence les grandes priorités
- de présenter succinctement les principales actions

L'exposition devra être exploitée au mieux et circuler largement d'abord sur le territoire lui-même (écoles, mairies, bibliothèques, sites d'accueil touristiques...) puis sans doute à l'extérieur du territoire (FIG, autres vallées ayant un plan de paysage, parc des Ballons...). En effet, une reconnaissance extérieure de la qualité de la vallée ne peut que conforter la prise de conscience locale.

ECHEANCIER

Réalisation prévue
septembre/décembre 2003.

COUT - FINANCEMENT

7 200,00 Euros HT

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes

MAÎTRE D'OEUVRE

Bureau d'études : Marc VERDIER - aménagement du territoire, urbanisme et paysage

PARTENAIRES TECHNIQUES

PARTENAIRES FINANCIERS

Etat - DIREN (plan de paysage)
Conseil Régional - AREL (plan de paysage)
Conseil Général (plan de paysage)

ACTION 4 : INSTITUER UNE SERIE DE CONFERENCES/VISITES ET "CAUSERIES" AU FIL DE L'ANNEE

OBJECTIFS

L'avenir du territoire et de ses paysages est lié à une connaissance approfondie de son identité et des enjeux actuels de sa mutation.

Plus cette connaissance sera aiguisée, plus les habitants, acteurs et intervenants seront vigilants sur leurs propres actions... et sur celle des autres.

Ces actions passent évidemment par des transmissions "techniques" (c'est à dire sur la base de documents ou éléments créés par les décideurs et techniciens..) mais également par **une culture de l'échange et de la "causerie"...** mode sans doute assez bien adapté à l'idée de la ruralité.

On propose donc d'instituer dans les villages, des "causeries", de mettre en place des situations de débat, d'échange, de discussion entre habitants et intervenants pouvant initier ces situations à partir de mini conférences ou présentations diverses (histoire de la forêt, traces du conflit de 14-18, architecture, grande paroisse...).

CHAMP D'ACTION

Suivant programme à organiser dans les communes

DEMARCHE - MISE EN OEUVRE

Elaborer un programme de "causeries" en s'attachant à :

- aborder tous les thèmes intéressant le territoire... et les habitants (faune, flore, architecture et patrimoine, histoire locale...)
- s'appuyer systématiquement sur une ou des personnes ressources qui peuvent introduire la "causerie"
- organiser un calendrier été/hiver qui décline des causeries plus ouvertes (été - résidents secondaires et touristes largement accueillis et hiver - thèmes plus liés aux habitants permanents...)
- concilier ces moments d'échange avec des moments conviviaux entre habitants (autour de la cheminée, d'un buffet champêtre produits locaux...).

En fait, il s'agit également de chercher à créer (ou à renforcer) l'esprit "village" et à lutter contre la banalisation sociale du monde rural... au moment où se pose comme problème de société la question de la solidarité, tout simplement, ce type d'action semble être une véritable priorité pour un territoire... et contribuer de toutes façons à cette ambition de qualité globale.

Le futur musée de la Mine - centre de ressource intercommunal peut également être considéré comme un lieu propice à l'organisation de telles rencontres.

ECHEANCIER

COUT - FINANCEMENT

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes

MAÎTRE D'OEUVRE

PARTENAIRES TECHNIQUES

Associations locales, historiens, naturalistes...
CPIE - PNRBV - CAUE....

PARTENAIRES FINANCIERS

ACTION 5 : SENSIBILISER ET FORMER LES PUBLICS SCOLAIRES

OBJECTIFS

Les publics scolaires doivent être prioritaires dans les démarches de sensibilisation. Les enfants sont effectivement dans une période de découverte et d'apprentissage de leur vie, ils forment leur regard et leur capacité d'analyse... et leur cadre de vie actuel et futur (matière élémentaire de la vie sociale) doit les concerner au premier chef. Ce sont des acteurs citoyens à leur échelle, ils ont une influence sur l'attitude des adultes qui les entourent et... ce sont de futurs citoyens actifs des territoires, voire de futurs élus !

Dans le cadre du Plan de Paysage, des actions ont d'ores et déjà été initiées dans leur direction avec l'appui du CPIE de la moyenne montagne Vosgienne (rallye paysage prévu à la rentrée 2003, actions autour de l'arboretum...).

Parmi les actions diverses du Plan de Paysage, de nombreuses opportunités d'implication des scolaires peuvent être favorisées (valorisation des points de vue, relevés et connaissance du patrimoine...).

CHAMP D'ACTION

Ecoles - association et organisation en lien avec les enseignants

Territoire - actions spécifiques susceptibles d'être menées en collaboration avec les enfants.

DEMARCHES - MISE EN OEUVRE

Le **CPIE de la moyenne montagne des Vosges** s'est vu confier par la Communauté de Communes l'organisation et le suivi d'un certain nombre d'actions :

- **rallye paysager**
- **arboretum** de Ban de Laveline
- etc...

Cet organisme est un des atouts du territoire en matière d'animation. Il doit être sollicité aussi bien en regard de sa connaissance du secteur que de sa compétence en matière d'actions scolaires.

D'autres interventions pourraient associer les scolaires (et pour certaines même être menées avec les écoles en tant que partenaire principal) :

- **valorisation du point de vue du Sacré-Coeur - l'élaboration d'une table d'orientation** par les enfants peut être initiée, en lien avec le PNRBV (lecture de paysage), un illustrateur et la Communauté de Communes.

- **des inventaires spécifiques** (petit patrimoine lié à l'eau, arbres remarquables dans les villages et hameaux, etc...).

- **formation des enseignants et mise à disposition d'une "valise pédagogique paysage"** sur la vallée (fonds de cartes, séries de photos, etc... à partir des éléments du diagnostic)

- **mise en place d'un Conseil de Communauté d'enfants** thématique paysage
- etc... à discuter avec les enseignants suivant thèmes liés aux programmes.

Certaines communes (Combrimont) ont déjà eu l'occasion de travailler sur les paysages avec les enfants à partir de cartes postales anciennes. La mise en place d'un observatoire des paysages est sans doute l'occasion d'élargir ce type de travail à l'ensemble des communes et des sites du territoire (recherche de points de vue anciens à partir des cartes postales, séries photographiques...).

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes - Communes - écoles

MAÎTRE D'OEUVRE

Ecoles - CPIE - CAUE

PARTENAIRES TECHNIQUES

CPIE - CAUE - PNRBV...

ECHEANCIER

Actions avec le CPIE déjà en cours

COUT - FINANCEMENT

PARTENAIRES FINANCIERS

Rectorat - Inspection d'Académie
Conseil Général (Charte d'environnement)

PNRBV (fonds régionaux)

DRAC - DIREN

ACTION 6 : PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DU VAL DE GALILÉE

OBJECTIFS

Dans le cadre du soutien à l'activité majeure qu'est l'agriculture pour le territoire du Val de Galilée (cf fiche action 3-2-1 - soutenir l'agriculture), il semble important de promouvoir à partir de toutes les actions possibles à la fois l'activité, les agriculteurs, les produits...

L'opération "ferme ouverte" est évidemment une action qui permet de créer (ou de renforcer) les liens entre le monde agricole et les habitants. Elle doit être poursuivie, voire amplifiée, éventuellement menée en collaboration avec la vallée de la Fave, voire à l'échelle du Pays.

D'autres actions de communication peuvent être initiées (signalétique de qualité indiquant les sièges d'exploitation et les productions, concours photos thématique une année sur l'agriculture - remettre en oeuvre un marché local...).

CHAMP D'ACTION

Territoire et exploitations agricoles

DEMARCHE - MISE EN OEUVRE

L'agriculture mérite une meilleure reconnaissance de son rôle en terme d'activité économique et de gestionnaire des paysages.

Cela passe par un soutien fort de la Communauté de Communes à des actions de promotion et de communication auprès des agriculteurs :

- **maintien et développement de l'action "fermes ouvertes"** (au delà des visites libres, la C. de C. peut organiser des visites de différents sites, rencontre-discussion avec les agriculteurs, dégustation...).

- **concours photo adoptant le thème "agriculture"** (cf action 4-8) avec valorisation des résultats (exposition rencontre des candidats photographes avec les exploitants, édition d'un catalogue, participation d'un photographe professionnel avec journée de formation photographie/agriculture...)

- **mise en place systématique d'une signalétique de qualité indiquant toutes les exploitations avec précision des productions** (et éventuellement vente à la ferme) permettant d'affirmer la présence de l'agriculture.. et de faciliter éventuellement la vente directe (dépliant possible à éditer en complément). Cf signalétique de grande qualité PNR du Massif des Bauges (73-74).

- etc...

ECHEANCIER

COUT - FINANCEMENT

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes

MAÎTRE D'OEUVRE

PARTENAIRES TECHNIQUES

Chambre d'agriculture - Conseil Général - Graphiste...

PARTENAIRES FINANCIERS

Conseil Général (Charte d'environnement)
PNRBV (fonds régionaux)

ACTION 7 : MISE EN PLACE D'UN "OBSERVATOIRE DES PAYSAGES"

OBJECTIFS

Les paysages sont en perpétuelle mutation. Ceux d'aujourd'hui ne sont pas ceux de la fin du XIXe, ceux de demain ne seront pas les mêmes que ceux d'aujourd'hui. La vocation du plan de paysage n'est pas de bloquer toute évolution dans une vision nostalgique, mais bien de maîtriser au travers d'un projet ce que les habitants et les élus veulent comme paysage à venir.

L'évaluation de la mutation des paysages est une nécessité, à la fois pour mieux apprécier les grandes tendances (et pour les admettre ou les infléchir) - cf diagnostic, l'évaluation des transformations à l'oeuvre (y compris à partir d'actions volontaires initiées dans le cadre du plan de paysage) est un bon moyen de sensibiliser les habitants à cette mutation dont peu ont conscience et de garder la mémoire de ces changements. Au delà de ces objectifs, il est toujours utile de disposer de "preuves" qu'il est possible d'agir sur les paysages !

CHAMP D'ACTION

Tout le territoire, et, prioritairement les secteurs où des actions sont en cours ou prévues.

DEMARCHE - MISE EN OEUVRE

Une méthode de mise en place d'observatoire des paysages a été définie de façon assez précise par le Ministère de l'Environnement. Une publication rend compte relativement régulièrement des résultats et commente les principaux observatoires existants en France.

Globalement la démarche consiste à définir des points principaux d'observation photographique :

- points de vue généraux sur le paysage
- sites soumis à des changements prévus (infrastructure, reconquête paysagère, ouverture de paysage, urbanisation...) à court terme
- site dont la représentation existe sur une carte postale ancienne...

A partir de là, un point précis de reprise de photo est défini, dont les coordonnées sont précisément notées. Une série photo est alors réalisée régulièrement (tous les 6 mois, tous les ans...) afin de constituer une mémoire du changement

Cette matière première (les séries photographiques) peuvent alors faire l'objet de divers modes d'exploitation :

- utilisation administrative et technique (justification de subvention, dossier de demande de fonds, animation de réunion avec des partenaires...)
- exposition grand public, habitants...
- action avec les scolaires
- élaboration de panneaux pédagogiques sur place (en particulier points de vue insérés dans des parcours)
- élaboration d'un "carnet" observatoire des paysages, permettant à un visiteur de réaliser un parcours sur le territoire en allant de point de vue en point de vue couverts par des séries... et éventuellement de reprendre lui-même des photos suivant les indications notées dans le carnet et sur les bornes installées sur le terrain (cf PNR du Pilat - 69-43-07)

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes

MAÎTRE D'OEUVRE

Paysagiste - photographe professionnel

PARTENAIRES TECHNIQUES

Ministère de l'Environnement - DIREN - CAUE

ECHEANCIER

A mettre en place de façon prioritaire (et rapide pour les premières prises de vue avant action) sur les sites en cours de projet (arboretum, Wisembach...).

COUT - FINANCEMENT

PARTENAIRES FINANCIERS

Ministère de l'Environnement - DIREN
Conseil Général (charte d'environnement)

ACTION 8 : CONCOURS PHOTO ANNUEL THEMATISE

OBJECTIFS

Le paysage est à la fois une étendue de territoire... et **un regard que l'on porte sur ce territoire**. Le Plan de Paysage doit intervenir à la fois sur la partie physique du territoire, mais également sur le regard, sur la culture locale des habitants et des visiteurs...

Divers moyens sont proposés pour éclairer ce regard et permettre une meilleure implication des habitants et des visiteurs sur leur cadre de vie.

La mise en place d'**un concours photo** (qui existe déjà ponctuellement) annuel thématisé sur telle ou telle composante du paysage et **valorisé au travers d'actions** de type exposition, édition de carte postale à partir du ou des lauréats, catalogue, exercice d'écriture à partir des photos... peut utilement contribuer à aiguïser ce regard et à rendre les gens plus exigeants...

CHAMP D'ACTION

Tout le territoire du Val de Galilée

DEMARCHE - MISE EN OEUVRE

La Communauté de Communes initie un concours de photo annuel (cf concours existant) en choisissant attentivement le thème en regard de l'actualité des actions sur le territoire, des événements locaux, des rencontres et causeries (cf action 4-4)...

La démarche de concours photographique prend du sens au niveau du Plan de Paysage si elle sert et enrichit d'autres actions et permet d'initier des actions périphériques.

Ce concours photo doit être l'occasion d'intervenir de façon pédagogique :

- en amont : réalisation d'une plaquette d'info sur le thème choisi, présentation d'information, interview, organisation de stage de photo de paysage, invitation à des journaux spécialisés dans la photographie....
- au moment de la remise des prix (conférence, rencontre, exposition des travaux...)
- en aval : utilisation des photos lauréates pour l'édition d'une affiche, pour une carte postale, pour la publicité du concours suivant, élaboration de séries pour les écoles...

ECHEANCIER

Annuel

COUT - FINANCEMENT

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes

MAÎTRE D'OEUVRE

PARTENAIRES TECHNIQUES

CPPIE - photographes professionnels...

PARTENAIRES FINANCIERS

ACTION 9 : ORGANISATION DE "LÂCHERS DE PEINTRES" DU DIMANCHE AU COURS DE L'ÉTÉ...

OBJECTIFS

Le paysage est à la fois une étendue de territoire... et **un regard que l'on porte sur ce territoire**. Le Plan de Paysage doit intervenir à la fois sur la partie physique du territoire, mais également sur le regard, sur la culture locale des habitants et des visiteurs...

Divers moyens sont proposés pour éclairer ce regard et permettre une meilleure implication des habitants et des visiteurs sur leur cadre de vie.

L'organisation d'un **"lâcher de peintres" du dimanche sur le territoire** pourrait être organisé durant la période estivale. Il s'agit de rassembler un certain nombre d'artistes connus ou inconnus, du dimanche ou pas... qui sont accueillis de façon conviviale par le territoire et se voient proposer un thème ou un site à illustrer avec la technique qu'ils souhaitent privilégier en un dimanche... la présentation -exposition des résultats, **le jury et le choix d'un lauréat sont le prétexte à organiser une fête**.

CHAMP D'ACTION

Territoire - site suivant organisation annuelle.

DEMARCHE - MISE EN OEUVRE

La représentation "d'artiste" est différente de celle de la représentation photographique parce qu'elle laisse une place beaucoup plus importante à l'interprétation... en cela elle est intéressante puisqu'elle permet de mieux comprendre les regards que les gens (habitants, résidents secondaires, touristes...) portent sur le territoire.

Elle est également un moyen d'impliquer les gens et de valoriser certains paysages qui, devenant "oeuvre" prennent une autre dimension.

La Communauté de Communes pourrait organiser une fête des peintres et des paysages en proposant ce type de RV :

- accueil le matin par un café,
- animation dans la journée en différents points du territoire pour les "accompagnants",
- distribution de paniers "produits de terroir" aux participants inscrits sur leurs lieux de réalisation d'oeuvres,
- puis jury et choix de lauréats en fin de journée avec buffet, soirée, etc...

Bien entendu l'exposition des oeuvres, la réalisation d'un catalogue sur le site internet (cf action 4-11)... etc, permet de multiplier l'impact de ce type d'animation.

Diffusion de l'information nécessaire dans les journaux locaux, bulletins...

ECHEANCIER

COUT - FINANCEMENT

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes

MAÎTRE D'OEUVRE

PARTENAIRES TECHNIQUES

associations locales de peintres, école de peinture ou MJC à St Dié ?...

PARTENAIRES FINANCIERS

ACTION 10 : EDITION D'UNE SERIE DE CARTES POSTALES DE QUALITE SUR LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE

OBJECTIFS

La carte postale a toujours été un moyen de représenter le caractère pittoresque d'un territoire, des scènes de vie, des monuments, des paysages... les cartes postales anciennes existantes sur le Val de Galilée en témoignent.

Elle est également un moyen de faire reconnaître la valeur d'un site ou d'un paysage, de rendre les habitants "fiers" de leur patrimoine, de diffuser, communiquer sur un territoire...

Il n'existe pas aujourd'hui de cartes postales sur le Val de Galilée, ni d'ailleurs de "belles" cartes sur la Déodaté. **Il serait sans aucun doute très valorisant (et économiquement certainement viable) d'éditer des cartes postales de grande qualité** (photographies exceptionnelles, mise en page soignée, texte d'accompagnement pédagogique...).

CHAMP D'ACTION

Territoire

DEMARCHE - MISE EN OEUVRE

- Définition d'une série de thèmes ou de sites représentatifs de l'image "carte postale" du Val de Galilée.
- Commande à un photographe professionnel d'images de grande qualité réalisées à partir de ces thèmes (paysage vivant, hommes et territoire, éléments pittoresques...)
- Contact avec un éditeur (local ?) pour impression et diffusion des cartes postales - nécessité d'être exigeant sur la qualité et la modernité de la mise en page, sur la qualité de la reproduction...
- Diffusion à prévoir localement (multiple rural, commerces, Communauté de Communes, musée de la Mine...)

Possibilité d'éditions spéciales à partir des photos retenues au concours annuel, d'événements divers, d'annonce d'événements, de calendrier de causeries...

Eventuellement articuler cette action à l'échelle de l'ensemble de la vallée de la Fave, voire de la Déodaté.

(cf série de cartes postales du PNRBV)

ECHEANCIER

COUT - FINANCEMENT

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes

MAÎTRE D'OEUVRE

Editeur de cartes postales (local ?)

PARTENAIRES TECHNIQUES

Photographe professionnel - graphiste

PARTENAIRES FINANCIERS

ACTION 10 : VALORISER LA MÉMOIRE DU TERRITOIRE

OBJECTIFS

Dans beaucoup de communes du territoire existent des documents plus ou moins récents, plus ou moins lisibles, plus ou moins informés... qui parlent de l'histoire locale (à Gemaingoutte par exemple, existe une histoire du village écrite par un instituteur des années 50, repris et augmenté plus récemment, mais dont n'existe plus qu'une mauvaise photocopie). Des communes (comme Wisembach) ont d'ores et déjà édité un ouvrage complet, sur leur histoire.

Cette matière est riche et certainement passionnante pour les habitants. Il serait très sûrement intéressant de **faire vivre cette matière**, de **l'enrichir** en continuant les recherches, en **la complétant** par des apports d'historiens locaux et éventuellement en **l'illustrant** avec des cartes, des cartes postales, des documents anciens... qui méritent d'être diffusés et mis à disposition du public (site internet, conférences, causeries, publications...).

CHAMP D'ACTION

Communauté de Commune - Communes

DEMARCHES - MISE EN OEUVRE

Faire le point sur les documents existants dans les communes et auprès des érudits ou historiens "amateurs" locaux... (histoire des villages, documents et cartes anciennes, cartes postales anciennes...)

Créer un réseau de personnes intéressées et les solliciter pour mettre en place une sorte de comité de lecture et de classement des documents.

Engager la recherche d'un stagiaire capable de classer, trier, saisir... les documents existants, de récolter les informations manquantes, de compléter les éléments les plus anciens de l'histoire locale...

Faire valider une organisation "Val de Galilée" de l'histoire locale, un plan de présentation.

Reformuler les éléments existants sous une forme plus moderne, accessible par le plus grand nombre (un document réservé à quelques historiens ou amateurs passionnés et avertis... n'aurait pas beaucoup de sens), largement illustré (obtenir l'autorisation des collectionneurs privés... ce qui nécessitera beaucoup de diplomatie et de savoir-faire... certains considèrent que l'histoire et les documents historiques récoltés ou achetés ici ou là leur appartiennent...)

Trouver les meilleurs moyens de diffusion (site internet, publication, petits fascicules synthétiques par thèmes, périodes ou communes...).

ECHEANCIER

COUT - FINANCEMENT

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes
Communes

MAÎTRE D'OEUVRE

A définir - possibilité pour la Communauté de Communes de bénéficier d'un stagiaire - faculté d'histoire ? Maîtrise ou thèse ?

PARTENAIRES TECHNIQUES

Historiens locaux - Société philomatique de St Dié - collectionneurs de cartes postales...

PARTENAIRES FINANCIERS

ACTION 11 : ECHANGE D'EXPERIENCE -SITE INTERNET

OBJECTIFS

Les Plans de Paysage sont des démarches qui existent en France depuis plus de 10 ans. Un des premiers mis en place a été celui de la vallée de la Plaine. Le Parc des Ballons a, par la suite, soutenu largement ces démarches et a également mis en place **un réseau d'échange d'expériences qui doit pouvoir appuyer et enrichir la propre démarche du Val de Galilée**. Au delà du massif, il semble important d'**alimenter les énergies locales et la créativité par des expériences innovantes venues d'autres territoires**.

Le jumelage du Val de Galilée avec une autre Communauté de Communes de taille ou enjeux similaires pourrait être enrichissant...

L'**élaboration d'un site internet** devient aujourd'hui une sorte d'évidence, à la fois pour mieux communiquer de façon interne (actions, informations, fêtes, concours, actualité, photos...), mais bien sûr également pour communiquer de façon externe avec les partenaires, pour inviter à la découverte du territoire, pour partager... de façon plus générale.

CHAMP D'ACTION

Territoire

DEMARCHE - MISE EN OEUVRE

Echange d'expérience :

- visite et rencontre avec les territoires voisins (élus, techniciens, agriculteurs) qui se sont investis dans des démarches globales et dans des actions spécifiques (vallée de la Bruche en particulier très active, Fave, Haute Meurthe et Plaine à proximité)
- regards sur des territoires plus lointains, mais dont les problématiques sont assez similaires : en particulier - Livradois/Forez (PNR - 63-42), massifs de moyenne montagne - Vercors (Communauté de Commune de MENS), Chartreuse ou Bauges, Jura...
- s'intéresser aux rencontres, publications et sites internet du Carrefour des Pays Lorrains, du pôle "paysage" animé par Mairie Conseil (Yves Gorgeu) dont fait partie Anne Kleindienst du PNR des Ballons, etc...
- éventuellement faire aboutir ces échanges par un jumelage avec une Communauté de Communes proche dans son projet et ses ambitions...

Elaboration d'un site Internet permettant :

- de mettre en ligne et d'autoriser le télé-chargement des documents fondamentaux de la Communauté de Communes (projet de territoire, diagnostic et fichier action plan de paysage, publications diverses...)
- une information permanente des actions en cours, événements organisés...
- une diffusion de résultats (concours photo, travaux d'étudiants ou de scolaires...)
- etc...

ECHEANCIER

COUT - FINANCEMENT

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes

MAÎTRE D'OEUVRE

Pour le site internet : prestataire spécialisé

PARTENAIRES TECHNIQUES

PARTENAIRES FINANCIERS